point-justice
Moselle

Communiqué de presse

DISTRIBUTION DE SACS PHARMACIE EN MOSELLE DANS LE CADRE DE LA JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES A L'ÉGARD DES FEMMES DU 25 NOVEMBRE 2023

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Moselle et le ministère de l'intérieur (délégation aux droits des femmes et à l'egalité-DDETS) s'associent pour mener une action dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes qui a lieu chaque 25 novembre.

Cette action consiste à distribuer dans un maximum de pharmacies de la Moselle des sacs pharmacie personnalisées.
Au recto est imprimé le « violentomètre », outil de prévention permettant de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

Cet outil est reconnu par les associations expertes comme d'utilité publique dans la lutte contre les violences conjugales.

Au verso du sac sont indiqués les numéros nationaux et locaux d'écoute et d'accueil pour les victimes de violences conjugales, comme le 3919 ou la plateforme de signalement en ligne : arretonslesviolences.gouv.fr.

Cette action permet de délivrer un message de sensibilisation au grand public via un support original.

A partir du 25 novembre 2023, des sacs seront distribués dans les pharmacies volontaires de la Moselle, jusqu'à épuisement des stocks.

Virginie THOMAS
Coordinatrice du CDAD de la Moselle
cdad-moselle@justice.fr
03.87.56.83.82

PRÉFET DE LA MOSELLE
Liberté Égalité Fraternité